



Paris, le 26 Janvier 2013

GT Protocolaire Ouvriers d'Etat

Trois réunions se sont tenues où les organisations syndicales représentant les Ouvriers d'Etat ont pu exposer les revendications qu'ils voudraient voir insérer dans le document protocolaire (voir les comptes-rendus FO dans www.fodgac.fr). Il faut tout d'abord noter que c'est la première fois que, dans un cadre protocolaire, l'administration aura autant écouté les organisations syndicales des Ouvriers.

Hélas, comme vous le savez, **ce protocole se déroule dans un contexte très difficile** :

- Diminution d'effectifs : 120 postes par an ;
- Budget en baisse suite à la diminution du trafic aérien et au choix de la DGAC de ne pas augmenter les redevances ;
- Blocage des recrutements d'Ouvriers d'Etat par la Fonction Publique ;
- Politique du gouvernement de réduction de l'endettement de l'Etat, et donc de la DGAC.

Il semblerait que certains aient fait le choix de faire abstraction de ce contexte, et de continuer à revendiquer plus de 100 recrutements (aucun protocole précédent ne l'a permis), des avancements automatiques et des augmentations des différentes primes. Qui peut croire encore qu'il est possible d'obtenir en un protocole de crise ce que nous avons obtenu grâce à plusieurs protocoles par le passé ?

Pour sa part, **FO a participé à ces réunions avec réalisme**, mais avec des arguments qui ont permis de faire évoluer les positions de l'administration.

Il est vital que le protocole prévoie un certain nombre de recrutements pour assurer les fonctions actuellement tenues par les Ouvriers. Suite aux chiffres que nous avons été les seuls à fournir, l'administration a modifié l'âge moyen de départ pour le faire passer de 62 à 60 ans, ce qui entraîne plus de départs et qui permet de demander plus de recrutements. Nos arguments ont permis de prendre également en compte les remplacements de TSEEAC par des Ouvriers, ce que l'administration n'avait pas prévu.

Nous avons proposé de poursuivre l'évolution des fonctions confiées aux Ouvriers d'Etat. Ces évolutions, que nous sommes les seuls à porter depuis plusieurs années, ont permis d'obtenir plusieurs avancées salariales qui ont profité à tous. Elles nous permettent aujourd'hui de justifier auprès de la Fonction Publique et de la Cour des Comptes la poursuite d'un certain nombre d'embauches.

Nous avons également prouvé à l'administration que le nombre actuel de primes de chefs d'équipes ne permettrait pas de continuer l'évolution de ces dernières années. Suite à nos arguments, l'administration a proposé la création d'une prime par an.

Pour l'avancement, nous avons demandé qu'une mesure vienne compenser la baisse du nombre d'avancements liée à la diminution d'effectifs. Est-il possible aujourd'hui d'obtenir un système automatique qui entraînerait une augmentation de 40% de la masse salariale ?

Nous avons demandé le HCC dans la famille Hygiène et Sécurité. L'administration a refusé une nouvelle fois le HCB dans la famille Entretien Bâtiment. FO demande depuis plusieurs mois l'organisation d'un GT sur l'ensemble des fonctions logistiques. Pour FO, ce GT doit permettre d'obtenir une évolution des agents de cette famille.

La reprise de recrutements est un combat que nous menons ensemble hors protocole, au niveau des Ministères. Mais qui, dans un cadre protocolaire contraint, peut penser que la simple présentation d'une liste de revendications, ne tenant pas compte du contexte, peut permettre des évolutions des personnels Ouvriers ?

FO préfère faire face à la réalité du moment, et obtenir des évolutions réalistes et durables, sans faire rêver les personnels. Car attention, le réveil risque d'être douloureux.

